

# LIGNES DE CRÊTES

Le magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

## ORDURES MÉNAGÈRES

La redevance incitative

**PAGE 8**

## HABITAT

Habiter mieux en  
Ardennes 2018-2021

**PAGE 7**

## BUDGET 2019

Le budget des Crêtes

**PAGE 12**

## LE GUIDE DES ANIMATIONS

À RETROUVER À L'INTÉRIEUR DU MAGAZINE

Un programme pour vous divertir sur le territoire  
de mai à décembre 2019.

### DOSSIER

Le Domaine de Vendresse et ses nouveautés

**À DÉCOUVRIR EN PAGE 5**

### HORIZON 2020

Panneaux photovoltaïques à Lucquy

**PAGE 9**

### JEUNESSE ET ANIMATIONS

Accueil de loisirs estivaux

**PAGE 14 ET 15**

## SOMMAIRE

**/3-4  
ACTUALITÉS**

**/5-6  
DOSSIER  
TOURISME**

**/7  
HABITAT  
HABITER MIEUX EN  
ARDENNES 2018-2021**

**/8  
ORDURES MÉNAGÈRES  
LA REDEVANCE INCITATIVE**

**/9-11  
ENVIRONNEMENT  
HORIZON 2020**

**/12  
BUDGET 2019  
LE BUDGET DES CRÊTES**

**/13  
ÉCONOMIE**

**/14-15  
JEUNESSE ET ANIMATIONS  
ACCUEIL DE LOISIRS  
ESTIVAUX**

# ÉDITO



Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes dans la dernière ligne droite du mandat actuel.

Nous continuons toutefois d'aller de l'avant dans les projets et ce n'est pas moins de 6 millions d'euros de travaux (hors assainissement) qui sont à terminer, à réaliser entièrement ou à commencer pour cette année 2019.

S'il y a de gros travaux, utiles pour la population jeune et moins jeune (maison de santé à Signy l'Abbaye, micro-crèche à Attigny, béguinage à Poix-Terron, etc.), il y a également ce qui peut à l'un ou à l'autre vous apporter un plus comme les animations proposées pour les personnes âgées, pour les jeunes avec l'Office d'Animation (que nous sommes le seul à avoir sur le territoire), le programme "Habiter mieux en Ardennes 2018-2021" pour les économies d'énergie, l'installation de la fibre optique qui devrait commencer en août sur le territoire, le développement des Maisons de Services au Public dans les bureaux de Poste à Attigny et Poix-Terron.

Comme vous le voyez, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises (que l'on pourrait simplement appeler "les Crêtes") continue à agir au quotidien pour ses habitants.

**Bonne saison estivale à toutes et à tous,  
Portez-vous bien !**

Bernard BLAIMONT  
**Président de la Communauté de Communes  
des Crêtes Préardennaises**

### Coordonnées

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises  
Rue de la Prairie 08430 POIX-TERRON  
03 24 35 22 22  
communaute@lescrettes.fr  
[www.cretespreardennaises.fr](http://www.cretespreardennaises.fr)

### Directeur de la publication

Bernard Blaimont

### Rédaction

Service communication de la Communauté de  
Communes des Crêtes Préardennaises

### Crédits photos

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises,  
David Truillard, Thinkstock et Freepik

### Création et Mise en page

Service communication de la Communauté de  
Communes des Crêtes Préardennaises

### Impression

Sopaic

### Distribution

Travail et Partage et les communes

### Dépôt légal

Mai 2019

Magazine intercommunal distribué gratuitement

# ACTUALITÉS

## ÉCONOMIE

### Deux nouvelles entreprises implantées sur nos zones d'activités

A Boulzicourt, il s'agit de **l'EURL CAPITAINE CONSTRUCTIONS**. Cette entreprise est spécialisée dans la maçonnerie générale, travaux publics, voiries et réseaux divers (8 salariés).

A Poix-Terron il s'agit de la **SARL CAMARA DISTRIBUTION**. Cette entreprise est quant à elle spécialisée dans le commerce de produits de droguerie (lessive, produit de vaisselle...) à destination des enseignes de la grande distribution française, belge et luxembourgeoise (9 salariés).



Z.A. de Boulzicourt



Z.A. de Poix-Terron

## TRAVAUX

### Une micro-crèche à Attigny et une maison de santé pluridisciplinaire à Signy l'Abbaye

Depuis plusieurs semaines déjà les travaux ont débuté à Signy l'Abbaye pour accueillir d'ici la fin de l'année 2019 **une maison de santé pluridisciplinaire**, un lieu où seront regroupés des professionnels de santé. La pose de la première pierre en février a été l'occasion de dévoiler le nom de la nouvelle structure : **Elisabeth Faille**, en hommage à la Conseillère Départementale qui a tant œuvré pour le développement du secteur.

Quant à la micro-crèche d'Attigny, les travaux ont également bien avancé puisque l'isolation des murs, l'électricité et la plomberie seront bientôt terminées. Le bâtiment accueillera les premiers enfants à la **rentrée de septembre 2019**.



Maison de santé à Signy l'Abbaye



Micro-crèche d'Attigny

# ACTUALITÉS



## SERVICES À LA POPULATION

### Un distributeur automatique de billets (DAB) à Chaumont-Porcien

Grâce aux travaux réalisés par les Crêtes dans l'ancienne agence du Crédit Agricole à Chaumont-Porcien, les habitants du secteur peuvent depuis le mois de mai, retirer de l'argent **24h/24 et 7j/7**.

## SPORT

### Le circuit des Ardennes pédale de Neuvizy jusqu'à Launois-sur-Vence

Le 12 avril dernier, le circuit des Ardennes a terminé la première étape de son circuit au Relais de poste de Launois-sur-Vence après **187 km d'épreuve et 7 ascensions** à travers le territoire (l'étape la plus longue de l'histoire du circuit). Des cadeaux à l'effigie des Crêtes Préardennaises ont été distribués tout au long de ce circuit traversant 44 communes.



Crédit photo : Images en + - David Truillard

## CULTURE

### Offre numérique

Les adhérents des bibliothèques/médiathèques du territoire peuvent désormais **accéder gratuitement** à la nouvelle plateforme de la Bibliothèque Départementale des Ardennes intitulée « **Le Bon Groin** ». Sur simple inscription en ligne, vous pouvez accéder à **une offre numérique** contenant des journaux, magazines, films, livres, etc... Renseignements : BDA08.



## PRODUCTEURS LOCAUX

### Appel à candidature

Les Crêtes élaborent actuellement **un guide des producteurs locaux du territoire**. Les agriculteurs pratiquant les circuits courts et souhaitant apparaître dans ce document, édité prochainement, peuvent envoyer un mail à [marine.lantenois@lescrettes.fr](mailto:marine.lantenois@lescrettes.fr) pour se faire connaître.



## LE DOMAINE DE VENDRESSE



Le 6 avril dernier, le Domaine de Vendresse a ouvert ses portes pour sa nouvelle saison touristique. Devenu un site incontournable du département des Ardennes, le site séduit, depuis plusieurs années déjà, les petits comme les grands avec son offre diversifiée et sa qualité de prestations.

### Un programme d'animations estivales unique

Comme chaque année, le Domaine de Vendresse propose durant les vacances d'été **un programme d'animations varié**. Ces activités quotidiennes viennent enrichir l'offre du site touristique et permettent aux visiteurs de passer un bon moment tout en découvrant de nouvelles choses. Au programme : chercheur d'or dans la rivière, nourrissage des truites et des esturgeons, fête de la carpe KOÏ, chasse au trésor, jeux de société géants en bois, etc. Le programme d'animations est disponible et actualisé tous les jours sur **le Facebook du Domaine de Vendresse** : #DomainedeVendresse

### Deux nouveautés en 2019

Cette année 2019 est placée sous le signe de la nouveauté puisque **deux activités inédites** font leur apparition.

**Une nouvelle zone de jeu à manipulation d'eau** et **une animation soigneur avec Sébastien, l'aquariologiste du Domaine**. Cette dernière, d'une durée de 2 heures, permettra aux participants de partager le travail de Sébastien et de découvrir les coulisses habituellement fermées au public.



Nouvelle zone de jeu à manipulation d'eau

# DOSSIER TOURISME

## Informations pratiques pour l'animation soigneur

Sur réservation uniquement. A partir de 12 ans. Dates annoncées sur la page Facebook du Domaine. Ou renseignements au 03 24 35 57 73 ou par mail au [infos@domaine-de-vendresse.fr](mailto:infos@domaine-de-vendresse.fr)  
Durée : 2 heures.

Tarifs : 15 € / personne. Mineur accompagné (accompagnant : 6 €)

## TARIFS 2019

Pass journée : 6€

Pass annuel individuel : 15€

Pass annuel famille : 40€

[www.domaine-de-vendresse.fr](http://www.domaine-de-vendresse.fr)

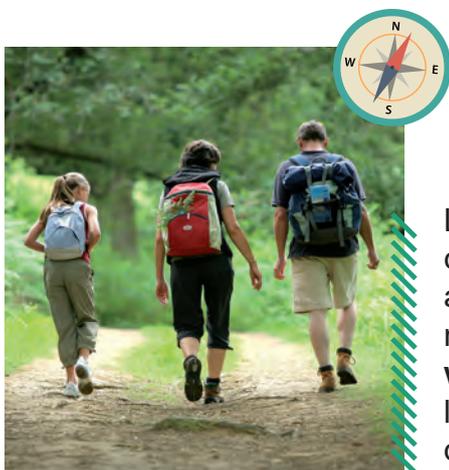
Facebook : #DomainedeVendresse

Mail : [infos@domaine-de-vendresse.fr](mailto:infos@domaine-de-vendresse.fr)

Téléphone : 03 24 35 57 73

## POUR VOUS DIVERTIR DÈS LES BEAUX JOURS, D'AUTRES ACTIVITÉS SONT PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE DES CRÊTES PRÉARDENNAISES.

Au Domaine de la Venerie à Signy l'Abbaye, vous pourrez vous exercer aux différents parcours accrobranche du **Chêne Perché** adaptés pour les plus petits (moins d'un mètre) et les plus grands. Vous pourrez également dormir sur place dans l'un des châlets ou gîtes du camping disposant d'une piscine ou grimper à plus de 16 mètres de hauteur pour les plus aventuriers pour dormir dans l'une des cabanes perchées dans les arbres.



Le territoire dispose également d'un réseau de sentiers de randonnée conséquent avec plus de **600 kms de parcours**. Ces derniers sont accessibles aux marcheurs ou aux vététistes. Pour préparer au mieux votre sortie, vous pouvez vous rendre sur le site :

**[www.rando-cretes.fr](http://www.rando-cretes.fr)**. Des topoguides sont également en vente à l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises ou dans les locaux de la Communauté de Communes.

## NEWSLETTER OFFICE DE TOURISME



En complément du guide des animations, vous pouvez recevoir la **newsletter de l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises** qui diffuse chaque mois les animations qui se déroulent sur le territoire. Vous pouvez vous inscrire par mail [ot.cretes@orange.fr](mailto:ot.cretes@orange.fr), par téléphone **03 24 35 02 69** ou via **facebook #otCretes** en fournissant une adresse mail valide.

## GUIDE DES ANIMATIONS

Retrouvez à l'intérieur de ce numéro, notre supplément "Guide des animations" qui vous indiquera les événements proches de chez vous !

## HABITER MIEUX EN ARDENNES 2018-2021

Dans le précédent numéro Lignes de Crêtes (numéro 40), nous vous présentions l'opération « Habiter mieux en Ardennes 2018-2021 ». Ce nouveau programme d'amélioration de l'habitat privé est un soutien technique et financier destiné aux propriétaires, occupants ou bailleurs et a pour principaux objectifs de résorber les situations de mal-logement dans le département et de répondre aux enjeux d'économies d'énergie et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

### Le programme d'aide sur le territoire des Crêtes Préardennaises

« Habiter mieux en Ardennes 2018-2021 » permet dans un premier temps de **bénéficier de conseils gratuits et personnalisés sur les travaux envisagés**. Si le dossier est éligible au programme, des aides financières sont accordées aux propriétaires. En plus de ces dernières, les Crêtes se sont engagées à verser **une bonification pour tous les dossiers présentés par les habitants du territoire**.

Les conditions à réunir avant le dépôt du dossier :

- Les conditions de ressources (revenu fiscal de référence à ne pas dépasser),

- Ne pas avoir démarré les travaux,
- Avoir un logement de plus de 15 ans,
- Faire réaliser les travaux par des professionnels, reconnus garant de l'environnement (RGE),
- Ne pas avoir souscrit à un prêt à taux zéro pour l'achat du logement.



### Les types de travaux aidés

Il s'agit de travaux de gros œuvre et second œuvre en lien direct avec :

- Les économies d'énergie et la rénovation thermique des logements,
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie,
- La résorption de l'habitat indigne ou très dégradé,
- La réhabilitation complète ou la mise aux normes d'un logement vacant.

## CONTACT

Fanny DURIEUX

03 24 36 05 65

fanny.durieux@lescrettes.fr

## À LOUER SUR LE TERRITOIRE



Les Crêtes gèrent un parc de plus de 85 logements.

Des appartements comme des maisons, de type 2 au type 5, de surface et localisation variées.

Retrouvez les logements libres sur notre site internet : [www.cretespreardennaises.fr](http://www.cretespreardennaises.fr)



Pour un dépôt de candidature ou pour toutes questions :

**Christine CHALANDRE**

9h/12h & 13h30/17h

**03 24 35 22 22 // christine.chalandre@lescrettes.fr**



# ORDURES MÉNAGÈRES

## LA REDEVANCE INCITATIVE

Sur le territoire, la collecte des déchets ménagers est financée par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Elle est payée par chaque usager. En janvier 2020, elle sera remplacée par la redevance incitative.

### Comment ça fonctionne ?

- 1** : chaque poubelle est équipée d'une puce électronique qui permet d'identifier son propriétaire à chaque fois qu'elle est levée par le camion-poubelle.
- 2** : Le camion, équipé d'un système informatique, vide les déchets dans sa benne. Il identifie les données figurant sur la puce électronique et enregistre la levée de votre poubelle.
- 3** : Le logiciel de gestion de la Communauté de Communes reçoit ces informations et calcule le montant de votre redevance **en fonction du nombre de levées**.
- 4** : Vous recevez votre facture qui détaille le nombre de fois où votre poubelle a été vidée. Un bon moyen pour connaître et réduire votre production de déchets.

### Les 3 étapes de mise en place

**Étape 1** : Distribution gratuite des bacs ordures ménagères pucés en cours d'achèvement. Vous n'avez pas encore de bac pucé ? Demandez le à votre commune. Vous êtes un cas particulier ? Voir l'encart ci-dessous. **Attention, à partir de fin mai, il n'y aura plus de ramassage sans bac pucé.**

**Étape 2** : 2019, année test pour utiliser votre nouveau bac pucé (ne le sortir que lorsqu'il est plein) ; pour **estimer vos besoins et calculer les tarifs de redevance incitative 2020**. En début d'année 2020, selon le décompte des levées 2019, vous pourrez éventuellement demander à changer de bac.

**Étape 3** : 2020, 1<sup>ère</sup> facturation de la Redevance Incitative selon le nombre de levées (forfait minimum de 13 levées/an), la taille du bac et le nombre de personnes dans le foyer (parts fixes : accès déchetterie, bac de tri, gestion du service. Part variable selon le nombre de levée).

### Les cas particuliers

Avec ce nouveau mode de financement, qui prendra effet à **partir du 1er janvier 2020**, des cas particuliers sont à prendre en considération :

- *Professionnels et organismes « petits producteurs de déchets ménagers » (hors ménages résidents)* : possibilité d'utiliser votre bac familial si résident sur les Crêtes (un forfait parts fixes vous sera facturé),
- *Maisons isolées et hameaux inaccessibles aux camions de collecte* : faire le point avec votre commune, soit regroupement de bacs individuels à clé dans le village ou à proximité soit fourniture de sacs prépayés à déposer la veille au soir en bordure de la route accessible,
- *Résidences secondaires* : soit bac individuel pucé soit sacs prépayés à déposer dans bac de la commune,
- *Immeubles collectifs* : soit bac individuel pucé à clé, soit bac collectif, soit sacs prépayés avec dépôt la veille au soir.

**Pour les cas particuliers et déménagement : rapprochez-vous de votre commune.**

## PLAN CLIMAT

Pour préparer son prochain **Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET)**, la Communauté de Communes vous invite à un atelier dînatoire sur la stratégie du Plan Climat du territoire (3 dates au choix).

**Mardi 14 mai à 18h30**

à la salle des fêtes de Renneville

**Lundi 20 mai à 18h30**

à la salle des fêtes d'Attigny

**Mercredi 22 mai à 18h30**

à la salle du conseil de Launois-sur-Vence

Durant la soirée, **une animation sous forme de jeu de cartes** se déroulera autour de **deux thématiques** :

- Comment réduire mes consommations ?
- Comment produire des énergies pour couvrir nos consommations ?



## PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À LUCQUY



La toiture concernée par l'implantation des panneaux photovoltaïques

*Les Crêtes ont loué la toiture du pôle d'entreprise de Lucquy à Enercoop Ardennes-Champagne. Le projet prévoit l'implantation de 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.*

Ce projet participe à notre objectif de couvrir 100% des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables.

Si vous souhaitez investir dans le projet et soutenir la transition énergétique de façon concrète, vous pouvez envoyer un mail à [aurelie.soyeux@enercoop.org](mailto:aurelie.soyeux@enercoop.org)

### Quelques chiffres sur le projet

**60 000€**  
d'investissement

**34 240 kWh\***  
de productible annuel

**200 m<sup>2</sup>**  
de panneaux solaires

\*Consommation de 12 foyers

# HORIZON 2020

## TRAME VERTE ET BLEUE COMME RÉPONSE AUX COULÉES DE BOUE

*Au printemps 2018, la commune de Poix-Terron a connu, comme l'ensemble du département, des orages violents entraînant des coulées de boue et donc une aggravation de l'érosion des sols.*

Face à cette situation, les élus ont souhaité réagir en apportant des solutions concrètes avec le programme « Restauration de la Trame Verte et Bleue ». Ce dernier se veut être coconstruit avec les agriculteurs. Ainsi l'association le ReNArd, porteuse du programme, a entamé un processus de concertation avec les acteurs agricoles et débuté différents inventaires faunistiques pour établir un état initial des populations. L'UDASA est également partie prenante du programme puisqu'elle a réalisé un diagnostic érosion.

L'objectif principal du projet est de restaurer la Trame Verte et Bleue tout en alliant la préservation de la biodiversité et la réduction des risques naturels. Les aménagements qui en découleront (plantation de haies, d'agroforesterie, de fascines vivantes, etc.) joueront un rôle de corridor écologique afin de contribuer au maintien voire au développement de la biodiversité. Rappelons qu'en l'absence d'aménagements naturels comme une haie, le ruissellement peut conduire à une perte de terre jusqu'à 300 kg/ha/an dans un champ de maïs par exemple<sup>1</sup> mais également à des coulées de boue comme cela fut le cas au printemps 2018



Bocage à Poix-Terron - Crédit photo : Le ReNArd

### Qu'est-ce que la "Trame Verte et Bleue" ?



Fauvette à tête noire - Crédit photo : Kevin Georgin (ReNArd)

Financé par la région Grand-Est et les Agences de l'Eau en 2018, l'Appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue a pour objectif de démultiplier les initiatives pour la biodiversité sur le territoire. Avec la signature de cette convention, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, la commune de Poix-Terron et l'association ReNArd vont pouvoir agir en faveur des espèces et de la biodiversité.

## LES INTERVENANTS

**L'UDASA** : union Départementale des Associations Syndicales Autorisées regroupe des associations de propriétaires sur le département.

Surveille les cours d'eau pour le compte des ASA, qui propose les programmes pluriannuels d'entretien et qui assure toute la maîtrise d'œuvre des travaux.

<sup>1</sup> source : plaquette « La Haie, un espace à cultiver à valeur écologique et économique », réalisée par Eco-territoire et disponible au bureau du ReNArd.



Créé en 1995, le **ReNArd** a pour objectifs la connaissance, l'étude et la protection de la nature dans le département des Ardennes. Cette association à but non lucratif, regroupe plus de 200 adhérents et 4 permanents.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF, PRISE DE LA COMPÉTENCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les Crêtes ont **pris la compétence assainissement collectif**. Cela signifie que pour les habitants des communes concernées, le service est géré par les Crêtes à la place des communes et que les travaux sont réalisés par la Communauté de Communes. La prise de compétence a démarré progressivement et a nécessité de nombreuses mises au point : reprise des travaux en cours, listing des usagers à établir, reprise des facturations et des mensualisations. Nous remercions la très grande majorité des habitants qui se sont montrés conciliants suite à certaines erreurs survenues lors de la facturation. **La régularisation sera réalisée sur les prochains états de paiement.**



STEP à Warnécourt

La prise de cette compétence par la Communauté de Communes va **accélérer** la réalisation des travaux grâce à une mobilisation financière plus importante (Warnécourt, Evigny et Novion-Porcien pour cette année). Les projets pour les prochaines années sont, notamment, la rénovation du réseau et de la STEP sur la commune d'Attigny et la création du réseau et du traitement des eaux usées sur les communes de Launois-sur-Vence et de Lucquy (associé à Coucy).

## AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES POUR LES PARTICULIERS



Dans le cadre du Plan Climat des Crêtes, la Communauté de Communes souhaite **favoriser les modes de déplacements «doux» et limiter l'impact du véhicule particulier sur des «petits trajets quotidiens»** tant sur la facture énergétique des foyers que sur l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre. Le vélo électrique semble dans ce cas une bonne alternative.

Pour promouvoir la pratique du vélo la Communauté de Communes a décidé d'attribuer une aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique (VAE) en faveur des habitants de son territoire. La participation des Crêtes correspond à **10% du prix du vélo** avec un plafond de 100€.

Les conditions d'éligibilité de cette aide sont identiques à celles demandées par l'Etat (conditions de ressources).

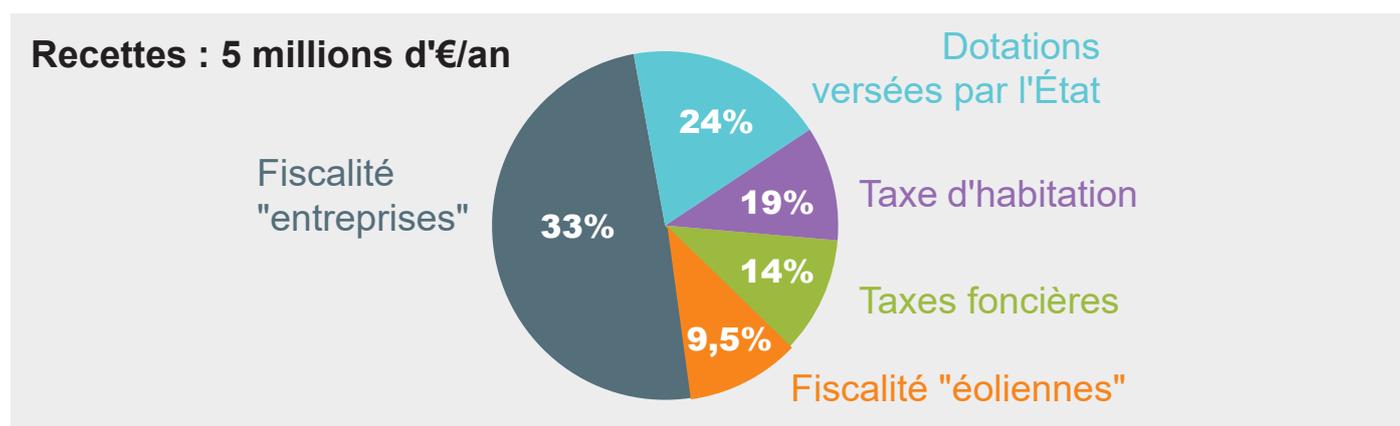
### CONTACT

**Rebecca BOURRUT**  
Chargé de mission TEPOS  
03 24 36 05 67  
[rebecca.bourrut@lescrettes.fr](mailto:rebecca.bourrut@lescrettes.fr)

## VOTE DU BUDGET 2019 : UN PROGRAMME D'ACTIONS RENFORCÉ SANS AUGMENTATION D'IMPÔT

### Fiscalité maîtrisée et effort de redistribution vers les communes

Le Conseil a voté le budget 2019 de la Communauté de Communes en décidant à l'unanimité de **ne pas augmenter les taux d'imposition (inchangés depuis 2011)** tout en redistribuant plus de 36% des recettes pour les projets des communes.



### PROGRAMME 2019

77 opérations en cours ou à lancer, partageant le même objectif de redynamisation de nos villages.

**7 actions de développement économique** dont lancement des zones d'activités à Lucquy et Saulces Monclin, subvention aux petites entreprises, installation d'un maraicher bio à Chaumont Porcien, pérennisation de la voie ferrée Sud Ardennes,

**10 actions de développement du tourisme** dont aménagement du Relais de Poste de Launois sur Vence, subvention aux hébergeurs, installation d'une aire de camping-car à Novion Porcien, réaménagement du sentier Rimbaud à Chuffilly Roche, soutien à l'Office de Tourisme,

**16 actions services à la population** dont la construction d'une Maison de Santé à Signy l'Abbaye, construction d'une crèche à Attigny, début de l'installation de la fibre Très Haut Débit, aménagement de locaux pour l'accueil de médecins (à Chaumont Porcien et Lucquy), construction d'une résidence seniors à Poix Terron, soutien aux Maisons de Service au Public de Signy L'Abbaye, Attigny et Poix Terron,

**20 actions habitat cadre de vie** dont 8 chantiers de rénovation du patrimoine, subvention aux particuliers pour le programme « Habiter mieux en Ardennes », rénovation de 4 logements (Givry sur Aisne, Saulces Monclin, Saint Marceau et Bouvellemont),

**13 actions transition énergétique** dont l'élaboration Plan Climat Air Energie, aide aux économies d'énergie dans les bâtiments publics, développement de l'énergie photovoltaïque, aide aux circuits courts dans les cantines scolaires,

**6 actions soutien vie associative, culture, sports et jeunesse** dont soutien à l'Office d'animation, subvention aux associations et aux écoles de musiques, gestion salles de sports, développement d'un programme culturel,

**9 actions assainissement, rivières et eau** dont fin des travaux d'assainissement collectif à Novion Porcien et Warnécourt / Evigny, lancement des travaux à Attigny et Launois sur Vence.

# ÉCONOMIE

## ZONE D'ACTIVITÉS DE LUCQUY

A partir de juin, la Communauté de Communes va débuter des travaux d'aménagement pour développer une nouvelle zone d'activités sur son territoire.

Après les zones d'activités de Poix-Terron (ZA Le Vallon et ZA Verte), de Faissault et de Boulzicourt, les Crêtes lancent l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités à Lucquy pour permettre aux artisans du territoire de développer leur activité et/ou pour accueillir de nouvelles entreprises.

Cet équipement d'une surface de 4 500 m<sup>2</sup> sera spécialement conçu pour les entreprises artisanales et proposera 3 lots de 1 500 m<sup>2</sup> chacun.

Située à proximité de la gare, face au pôle d'entreprises, sa situation géographique lui confère un atout non négligeable pour les entrepreneurs. Les travaux devraient se terminer d'ici la fin de l'année 2019.



Futur emplacement de la zone d'activités à Lucquy

## CONTACT

**Michaël OUALI**

Chargé de mission économie

06 81 76 26 23

[economie@lescrettes.fr](mailto:economie@lescrettes.fr)

## Vous souhaitez créer, développer ou reprendre une entreprise ?

Les Crêtes Préardennaises peuvent vous aider grâce à  
une subvention de 30%, plafonnée à 5 000€.



Être inscrit au registre du  
commerce et des sociétés ou  
au répertoire des métiers



Réaliser les investissements  
sur le territoire des Crêtes  
Préardennaises



Exemples de projets aidés : Travaux,  
achats de matériel, fonds de commerce,  
véhicule avec aménagement intérieur  
spécifique, etc.

## CONTACT

Michaël Ouali - Chargé de mission économie  
[economie@lescrettes.fr](mailto:economie@lescrettes.fr) - 06 81 76 26 23

# JEUNESSE ET ANIMATIONS

## ACCUEILS DE LOISIRS ESTIVAUX

Sur le territoire des Crêtes, de nombreux accueils de loisirs existent pour animer les grandes vacances des enfants et des adolescents. Découvrez la liste des centres de loisirs proches de chez vous.

### ALLAND'HUY

Familles Rurales Alland'huy

**Centre de loisirs du 15 juillet au 2 août 2019**

Horaires : 9h-17h

Accueil : à la demande

Repas tiré du sac | Inscriptions : à partir de juin

SCHMITT Maryse 03 24 39 61 21 ou

berangere.schmitt@laposte.net

### ATTIGNY

Association Territoire d'Attigny

Fédération Familles Rurales des Ardennes

03 24 37 60 45

### BOULZICOURT

Familles Rurales Boulzicourt

« Les Minots des Crêtes »

**Centre de loisirs du 8 juillet au 2 août 2019**

Horaires : 9h-12h et 14h-17h

Accueil : 8h-9h et 17h-18h

Repas tiré du sac possibilité de réchauffer

Inscriptions : à partir du 3 juin 2019

SANAJU Alisson | 03 24 41 08 63 ou

lesminots08@yahoo.fr

### CHAUMONT PORCIEN

Association territoire Chaumont Porcien

**Centre de loisirs du 8 juillet au 2 août 2019**

Horaires : 9h-17h

Accueil : 7h-9h et 17h-19h

Inscriptions : pendant les heures de périscolaire  
(7h-8h15 et 16h15-19)

ROUSSEAUX Céline | 06 48 47 42 77 ou

celine.rousseau08@gmail.com

### JANDUN

Familles Rurales de Jandun

**Centre de loisirs du 8 juillet au 26 juillet 2019**

Horaires : 9h-17h

Accueil : à partir de 7h30

Repas tiré du sac

LEBEGUE Bruno | 06 88 37 07 17

### LUCQUY

Familles Rurales Lucquy Coucy

FOSSIER Julien | 06 71 05 12 43 ou

aflucquycoucy08@gmail.com

### NOVION PORCIEN

Familles rurales de Novion Porcien

AGHZAF Sylviane | 03 24 38 42 47 ou

sylviane.mfa@hotmail.fr

### POIX-TERRON

Association de Territoire Poix-Terron

**Centre de loisirs du 8 juillet au 9 août 2019**

Horaires : 9h-17h

Accueil : 7h30-9h et 17h-19h30

Repas traiteur

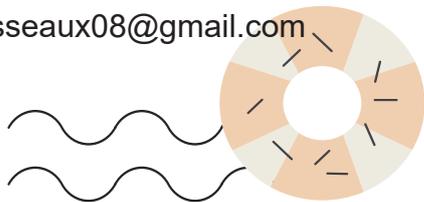
Inscriptions : à partir de juin au périscolaire ou  
sur facebook

DEPREUX Isabelle | 06 12 89 50 88 ou

depreux.isabelle@sfr.fr

DELACROIX Océane | 06 26 12 70 83 ou

oceane.delacroix@famillesrurales.org



# JEUNESSE ET ANIMATIONS

## SAULCES CHAMPENOISES

Familles Rurales Saulces Champenoises  
**Centre de loisirs du 15 juillet au 2 août 2019**  
Horaires : 9h-12h et 13h30-17h  
Accueil : 8h-9h et 17h-18h  
Repas tiré du sac  
HUTTIN Christelle  
afr.saulceschampenoises@laposte.net



## THIN LE MOUTIER

Familles Rurales Thin le Moutier  
**Centre de loisirs du 8 au 26 juillet 2019**  
Horaires : 9h-12h et 13h30-17h  
Accueil : 8h-9h et 17h-18h  
Repas tiré du sac (possibilité de réchauffer)  
Inscriptions : du 20 mai au 17 juin 2019  
BOURSCHEIDT Houda | 06 37 02 38 77 ou  
03 24 36 14 72 ou afrthin@gmail.com

## SAULCES MONCLIN

Familles Rurales de Saulces-Monclin  
**Centre de loisirs du 8 juillet au 26 juillet 2019**  
Horaires : 9h-17h  
Accueil : à la demande (à partir de 7h jusqu'à 19h)  
Repas tiré du sac  
Inscriptions : vendredi 24 mai de 17h à 19h et  
samedi 25 mai de 10h à 12h  
ROUSSEL Audrey 06 47 88 60 95



## SIGNY L'ABBAYE

Familles Rurales de Signy l'Abbaye

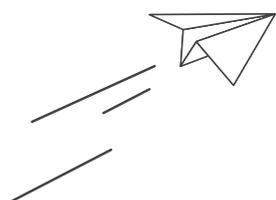
## TOURTERON

Familles Rurales Tourteron et ses environs  
**Centre de loisirs du 8 juillet au 26 juillet 2019**  
Horaires : 9h-17h  
Accueil : à la demande  
(à partir de 7h et jusque 19h)  
Repas tiré du sac

### Mini camp multi-activités sportives pour les plus de 10 ans à Hirson

Inscriptions : samedi 8 juin à 10h30 à la salle polyvalente de Tourteron

NEVOT Nathalie | 03 24 30 62 32 ou  
nathalie.nevot123@orange.fr  
DRUMEL Hélène | 03 24 71 28 97 ou  
drumelhelene08@orange.fr



## CONTACT

**Anthony MARTIN**  
Jeunesse et animations  
03 24 35 22 22  
anthony.martin@lescrettes.fr

# Les vacances

sur les Crêtes Préardennaises

## **RANDONNER**

sur le territoire des Crêtes

Préparer votre itinéraire : [www.rando-cretes.fr](http://www.rando-cretes.fr)

## **SE DIVERTIR**

sur le territoire des Crêtes

Le guide des animations 2019 en supplément

## **S'AMUSER**

sur le territoire des Crêtes

Le Domaine de Vendresse : [www.domaine-de-vendresse.fr](http://www.domaine-de-vendresse.fr)

## **S'ÉVADER**

sur le territoire des Crêtes

Le Chêne Perché : [www.lecheneperche.com](http://www.lecheneperche.com)

## **S'INFORMER**

sur les événements du territoire

Office de Tourisme : [www.sud-ardennes-tourisme.com](http://www.sud-ardennes-tourisme.com)

Office d'animation : Facebook #officeanimation